



**Objet : DEMANDE D'INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE DES MEDECINS PAR LES INTERNES  
ET INSTRUCTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Mesdames, Messieurs, Chers futurs Confrères et Consœurs,

**N'attendez pas le dernier moment pour vos formalités d'inscription au tableau de l'Ordre des Médecins !**

A l'heure où vous effectuez votre dernier choix de stage, nous souhaitons d'ores et déjà attirer votre attention sur les dispositions du décret n°2014-1075, du 22 septembre 2014, qui vous permettent de déposer votre demande d'inscription au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins dans les quatre mois qui précèdent la date d'obtention de votre diplôme de docteur en médecine et du Diplôme d'études Spécialisées (DES)

En effet, vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous auprès de notre Secrétariat au 04.72.84.95.60 pour une **PRE-INSCRIPTION** même si vous n'avez pas soutenu votre thèse et validé votre DES.

Aussi, nous vous invitons à télécharger, imprimer et remplir votre questionnaire d'inscription de façon manuscrite, en double exemplaire, le plus tôt possible en cliquant sur le lien ci-après :

<https://www.conseil-national.medecin.fr/l-inscription-au-tableau-1233>

Le Jour du rendez-vous, vous voudrez bien vous munir de votre dossier d'inscription accompagné de tous les documents nécessaires.

Ainsi, votre Conseil pourra procéder à son instruction, alors même qu'il est incomplet (sans les attestations de réussite au diplôme d'état de Docteur en Médecine et au DES) et délibérer, au cours d'une séance plénière mensuelle, sur le principe de votre inscription par anticipation.

Une fois votre thèse soutenue et votre DES validé, il suffira simplement de nous présenter les attestations provisoires de vos diplômes délivrées par votre université pour que nous puissions prononcer effectivement et notifier votre inscription à la date de communication de celles-ci.

Pour toute question ou demande de renseignements, nous vous invitons à prendre contact avec votre Conseil.

Nous vous prions de croire à l'expression de nos salutations dévouées.